

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Communautaire du 18 Avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le 18 avril, à 20 heures, sur convocation adressée le 12 avril, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Bailleau-le-Pin, sous la présidence de M. Philippe SCHMIT.

Etaient présents :

Mesdames : ANFRAY Lydia (suppléante de M. BINEY Paul), DAMAS Christine, ELLEAUME Michelle, FRANCOIS Marie-Claude, MURY Danièle, REVERSE Mireille (suppléante de M. CAPEL Dominique), SECRETAIN Catherine, THIBOUST Véronique, VAYSSE Marie-Yannick (suppléante de M. MARTIN Patrick) et Messieurs BONNET Jean Marc, BUISSON Hervé, CARNIS Vincent, DANIEL Olivier, DASSIER Claude, DE LACHEISSERIE Bertrand, DELESTRE Frédéric, DESCHAMPS Eric, FAUQUET Joël, FERET Claude, FRIESSE Jean-Claude, GIGOU Pierre, GOIRAND Jean-Luc, HALLOUIN Frédéric, HAY Jean Claude, HUET Gérard, HULINE Jacky, JAULNEAU Jacky, JULIEN Jean-Luc, LOCHON Martial, LUYCKX Alain, MEUNIER Christian, MEUNIER Jérôme, MORELLE Philippe, PELLETIER Fabrice, PEPIN Richard, PUYENCHET Bernard, ROUAULT Thierry (suppléant de Mme DOS REIS Marie-Paule), ROULLEAU Eric, SCHMIT Philippe, SOUCHET Aymeric et TARANNE Bruno.

Etaient absents excusés :

Mesdames BOUNOUANE Emilie, CHENESSEAU Marie-Anne, DE LA RAUDIERE Laure, DOS REIS Marie-Paule (remplacée par M. ROUAULT Thierry, suppléant), GAREL Sylvie, PENFORNIS Agnès, SALMON Pierrette et Messieurs BILLARD John, BINEY Paul (remplacé par Mme ANFRAY Lydia, suppléante), CAPEL Dominique (remplacé par Mme REVERSE Mireille, suppléante), GERMOND Gilles, MARTIN Patrick (remplacé par Mme VAYSSE Marie-Yannick, suppléante),

Pouvoirs :

De Mme BOUNOUANE Emilie à M. PUYENCHET Bernard
De Mme CHENESSEAU Marie-Anne à Mme THIBOUST Véronique
De Mme GAREL Sylvie à M. BUISSON Hervé
De M. GERMOND Gilles à M. LUYCKX Alain
De Mme PENFORNIS Agnès à Mme FRANCOIS Marie-Claude
De Mme SALMON Pierrette à M. MEUNIER Jérôme

Etaient absents :

Mesdames DESAEVER Sandra, JAGOU Chantal, LHUILLERY Céline, Messieurs BLANCHARD Bruno, MAUPU Jacques, PERCHERON Régis, PETREMENT Patrick et RAYER Marcel,

Assistait également au conseil communautaire :

Monsieur Benoît DELTROY

Nombre de conseillers en exercice : 57

Secrétaire de séance : Martial LOCHON

Nombre de conseillers présents : 41

Nombre de conseillers votants : 47

DELIBERATION N°17-89

**FACTURATION DES FRAIS D'EMISSION DES TITRES DE RECETTES RELATIFS
A LA PERCEPTION DE LA REDEVANCES SPANC AUX COMMUNES**

Le Président expose :

Dans le cadre de la perception de la redevance SPANC fixée à 16€/an/installation, il a été convenu, avec les communes et syndicats gérant la distribution d'eau potable, que cette redevance serait appelée via la facture d'eau potable et serait ensuite reversée à la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche.

Cependant, certaines communes ne voulant pas faire apparaître cette ligne supplémentaire sur la facture d'eau potable, il avait été indiqué, lors d'un précédent Conseil Communautaire, que la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche émettrait des titres de recettes individuels aux particuliers mais que ceci impliquerait une facturation aux communes concernées de 2€/installation.

Il est proposé d'entériner cette proposition.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (Pour 46, Contre : 1, Abstention : 0) :

- Décide que l'émission, par la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche, des titres de recettes relatifs à la redevance SPANC aux particuliers, entraînera une facturation aux communes dont les habitants sont concernés de 2€/installation, compte tenu du coût qu'implique cette gestion.

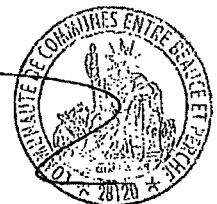
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20170418-CC17-89-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2017

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT



**MONTANT DES REDEVANCES CONTRÔLES PERIODIQUES, CONTRÔLES DE
CONCEPTION, CONTRÔLES DE REALISATION, CONTRÔLE VENTE DES
INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR L'ANNEE 2017**

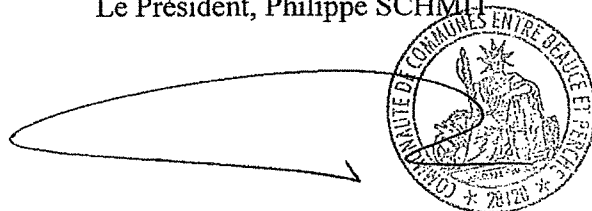
Le Président expose :

Dans le but de financer les compétences exercées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) en matière de contrôles relatifs aux installations d'assainissement non collectif, il convient de fixer le montant des redevances pour l'année 2017. Il est proposé les tarifs suivants :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de fixer le montant de la redevance de contrôle périodique d'Assainissement Non Collectif pour l'année 2017 à 16 € par an et par installation.
- Décide de fixer, au titre de 2017, le montant de la redevance de contrôle de conception des installations d'assainissement non collectif à 300 € T.T.C. par installation
- Décide de fixer une redevance de contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif dans le cadre des ventes immobilières à 220 € T.T.C. par installation pour 2016.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Communautaire du 19 Décembre 2016

L'an deux mille seize, le 19 Décembre, à 20 heures, sur convocation adressée le 14 Décembre 2016, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des Fêtes de St Luperce, sous la présidence de M. Philippe SCHMIT.

Etaient présents :

Mesdames : ANFRAY Lydia (suppléante de M. BINEY Paul), CHENESSEAU Marie-Anne, DAMAS Christine, DE LA RAUDIERE Laure, DOS REIS Marie-Paule, ELLEAUME Michelle, FRANCOIS Marie-Claude, GAREL Sylvie, JAGOU Chantal, LHUILLERY Céline, MURY Danièle, PENFORNIS Agnès, REVERSE Mireille (suppléante de M. CAPEL Dominique), SALMON Pierrette, SECRETAIN Catherine, THIBOUST Véronique et Messieurs BILLARD John, BUISSON Hervé, CARNIS Vincent, CROSNIER Jean-Frédo (suppléant de M. JULIEN Jean-Luc), DANIEL Olivier, DASSIER Claude, DELESTRE Frédéric, DESCHAMPS Eric, FERET Claude, FRIESSE Jean-Claude, GERMOND Gilles, GERVAISE Gilles (suppléant de M. DANIEL Olivier), GIGOU Pierre, GOIRAND Jean-Luc, HALLOUIN Frédéric, HAY Jean Claude, HUET Gérard, JAULNEAU Jacky LUYCKX Alain, MAUPU Jacques, MEUNIER Christian, MEUNIER Jérôme, MORELLE Philippe, PELLETIER Fabrice, PEPIN Richard, PETREMENT Patrick, PUYENCHET Bernard, ROULLEAU Eric, SCHMIT Philippe, et TARANNE Bruno.

Etaient absents excusés :

Madame BOUNOUANE Emilie et Messieurs BINEY Paul (remplacé par Mme ANFRAY Lydia, suppléante), BLANCHARD Bruno, BONNET Jean-Marc (remplacé par M. GERVAISE Gilles, suppléant), CAPEL Dominique (remplacé par Mme REVERSE Mireille, suppléante), DE LACHEISSERIE Bertrand, JULIEN Jean-Luc (remplacé par M. CROSNIER Jean-Frédo, suppléant), LOCHON Martial, SOUCHET Aymeric et RAYER Marcel

Pouvoirs :

De M. BLANCHARD Bruno à M. PUYENCHET Bernard
De Mme BOUNOUANE Emilie à Marie-Claude FRANCOIS
De M. DE LACHEISSERIE Bertrand à M. Christian MEUNIER
De M. LOCHON Martial à Mme MURY Danièle
De RAYER Marcel à M. DASSIER Claude
De M. SOUCHET Aymeric à M. FRIESSE Jean-Claude

Etaient absents :

Madame DESAEVER Sandra, et Messieurs BRULE Eric, HULINE Jacky, PERCHERON Régis

Assistait également au conseil communautaire :

Monsieur Benoît DELTROY

Nombre de conseillers en exercice : 56

Secrétaire de séance : Pierrette SALMON

Nombre de conseillers présents : 46

Nombre de conseillers votants : 52

DELIBERATION N°16-238a